



Israël cherche à expulser l'avocat Salah Hamouri

Description

Par Tamara Nassar, 11 septembre 2020



Des manifestations appelant à la libération de Salah Hamouri ont eu lieu récemment en France. Alain Pitton ZUMA Press

Israël cherche à expulser de Jérusalem le défenseur franco-palestinien des droits humains [Salah Hamouri](#).

Hamouri a été convoqué le 3 septembre au Centre de détention du quartier de la Mission russe à Jérusalem, un centre de détention israélien synonyme de torture pour les prisonniers palestiniens. On lui a remis une lettre du ministre de l'intérieur d'Israël informant que son statut de résident permanent à Jérusalem serait révoqué, selon le groupe de défense des droits humains FIDH.

La décision aurait été fondée sur la Loi israélienne d'entrée de 1952, selon laquelle Israël s'engage si les Palestiniens peuvent rester dans leur pays natal. Le FIDH a alerté sur le fait que la loi viole l'article 49 de la [Quatrième Convention de Genève](#), qui interdit à une puissance occupante de déplacer des personnes vivant sous occupation.

Hamouri, qui est avocat, a obtenu 30 jours pour faire appel de la décision.

Hamouri, 35 ans, est né à Jérusalem-Est occupée d'une mère française et d'un père palestinien et y a vécu depuis. Israël cherche à l'expulser et ne jamais permettre qu'il revienne.

Il a auparavant passé près de huit ans dans des prisons de l'occupation israélienne.

France aurait demandé à Israël de « repousser » l'expulsion de Hamouri.

Hamouri détient [la nationalité française](#).

Anna Azari, une diplomate israélienne, a dit à Eric Danon, l'ambassadeur de France en Israël, qu'Hamouri est menacé d'expulsion à cause de sa participation active au Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), un parti de gauche.

Azari a diffamé Hamouri en l'appellant un des « terroristes parmi nous ».

Israël considère virtuellement tous les partis politiques palestiniens comme des organisations « terroristes » à un prétexte pour arrêter régalement les Palestiniens pour activité politique.

Hamouri a été emprisonné en 2005 sur des [charges](#) qui incluaient l'appartenance au FPLP et un complot pour tuer [Ovadia Yosef](#), un éminent rabbin.

Hamouri a maintenu qu'il était innocent.

Après trois ans de détention administrative et emprisonnement sans charge ni procès il a accepté un arrangement du tribunal militaire d'Israël afin d'obtenir une peine plus courte.

Il a été relâché en 2011 avec plus de 1000 autres Palestiniens lors d'un [marché](#) entre Israël et le Hamas. Les prisonniers ont été libérés en échange du soldat israélien

capturé, Gilad Shalit.

Israël [a arrêté](#) le nouveau Hamouri en 2018 et l'a détenu pendant plus d'un an sans charge ni procès.

Eric Danon [a demandé](#) au ministre des Affaires étrangères qu'Hamouri puisse rester à Jérusalem.

Le gouvernement français [a dit](#) qu'il enquêtait sur les « raisons de cette décision » et qu'il demandait « son retrait immédiat ».

« Salah Hamouri doit pouvoir mener une vie normale à Jérusalem, où il est né et où il réside », a ajouté le gouvernement.

Elsa Lefort, l'épouse française de Hamouri, a été expulsée d'Israël en 2016 et interdite de retour pour dix ans.

La France a appelé Israël à permettre à l'épouse et au fils d'Hamouri de lui rendre visite à Jérusalem.

Révoquer le statut de résident

En 2018, Israël [a passé une loi](#) qui rendait possible la révocation du statut de résident à Jérusalem-Est pour les personnes qui seraient considérées comme violant leur allégeance à Israël.

Israël a occupé Jérusalem-Est en juin 1967 et l'a annexé formellement en 1980. Il y a environ 420 000 Palestiniens qui y vivent.

Entre 1967 et l'année dernière, Israël a [révoqué](#) le statut de résident de presque 14 700 Palestiniens de Jérusalem-Est.

Parmi les [excuses](#) offertes pour ces révocations figurait le fait que les Palestiniens [en question] avaient temporairement déménagé ailleurs pour étudier, ou travailler, ou être plus proche de leur famille ou se marier. Parfois Israël a retiré l'autorisation de résidence des Palestiniens cause d'actions qui auraient été exécutées par des membres de leur famille.

Des jetons de marchandage

Le gouvernement a [annoncé](#) plus tôt dans le mois que les corps des Palestiniens tués par les forces israéliennes ne seraient pas rendus à leurs familles.

La politique d'Israël a été de retenir les dépouilles des Palestiniens tués par lui durant de prétendues attaques contre des soldats ou des civils.

Benny Gantz, le vice-premier ministre, avait demandé que la mesure soit renforcée.

Selon la proposition de Gantz, Israël retiendra tous les corps des Palestiniens tués par ses forces d'occupation, même s'ils ne souscrivent pas à un parti politique palestinien.

« Le refus de rendre les corps des terroristes fait partie de notre engagement à maintenir la sécurité des citoyens israéliens », [a dit](#) Gantz. Cela faisait aussi partie de l'engagement d'Israël à ramener à la maison les corps des soldats israéliens qui ont été tués ou sont portés disparus au combat, selon Gantz.

En faisant ce commentaire, Gantz a admis que la politique d'Israël de retenir les corps des Palestiniens était destinée à les [utiliser comme des jetons de marchandage](#) dans de futurs échanges de prisonniers.

Adalah, un groupe qui plaide pour les droits des Palestiniens en Israël, [a décrié](#) la nouvelle décision comme « une politique extrême, barbare, illégale » qui était « motivée par la vengeance ».

https://twitter.com/ICRC_ilot/status/1301515634572959744?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etnassar%2Fisrael-seeks-expel-lawyer-salah-hamouri

Adalah mène actuellement un combat pour [que soit rendu le corps](#) d'Ahmad Erakat, un Palestinien qu'Israël [a exécuté extrajudiciairement](#) en juin.

Israël a dit qu'Erakat avait intentionnellement percuté un checkpoint militaire avec sa voiture, provoquant des blessures mineures chez un soldat. Une vidéo de l'incident montre que les soldats ont abattu Erakat alors qu'il sortait de sa voiture, avec les mains en l'air.

Sa famille a dit que cet homme de 26 ans faisait des courses avant le mariage de sa sœur lorsqu'il a été abattu.

Tamara Nassar est assistante de rédaction à The Electronic Intifada.

Trad. CG pour l'Agence Média Palestine

Source : [Electronic Intifada](#)

date créée
2020/09/17